



HAL
open science

Mahalla (quartier)

Nicolas Puig

► **To cite this version:**

Nicolas Puig. Mahalla (quartier). L'aventure des mots de la ville à travers le temps, les langues et les sociétés, R. Laffont, pp.694-698, 2010. hal-02934921

HAL Id: hal-02934921

<https://hal.science/hal-02934921>

Submitted on 9 Sep 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

presque uniquement à désigner les rues construites sous le socialisme d'État et il est donc étroitement associé à un ordre politique disparu.

Simone Hain

• Voir : Stadtautobahn (al), Straße (al) ; avenida (po), avenida (es), avenue (fr), magistral' (ru), motorway (an), shâri' (ar), viale (it)

Références : Durth, Werner, 1986, *Deutsche Architekten. Biographische Verflechtungen 1900-1970*, Brunswick, Vieweg • Reichow, Hans-Bernhard, 1959, *Die autogerechte Stadt*, Ravensburg, Maier • Riecke, Herbert, 1954, *Mietskasernen im Kapitalismus- Wohnpaläste im Sozialismus*, Berlin, Verlag Kultur und Fortschritt.

mahalla (pl. **mahallât**) محلة

arabe (littéral et dialectal) Maghreb et Proche-Orient, nom fém.

Traductions

- ▶ *mahalla* : « 1. Hôtellerie, station où l'on fait halte. 2. Campement. 3. Quartier (de la ville). 4. Terme (du payement d'une dette). » (*Kazimirski 1860)
- ▶ *mahalla* : « *Way station, stopping place, stop, stopover, encampment; camp; section, part, quarter (of a city) // al-mahalla al-kubrâ, Mahalla el Kubrâ (city in N Egypt).* » (*Wehr 1976)
- ▶ *mahalla (mahall)* : « Campement, lieu, emplacement, endroit, local *n.m.* : place, station. » (*Reig 1983)
- ▶ *mahalle* : « Quartier, syn. de *sayeh*. » (*Barthélemy 1935-1954) [dial. Syrie, Liban, Jérusalem]

Définitions

- ▶ *mahalla* : « *Manzil al-qawm* [lieu où séjourne un groupe, une tribu]. » (*Ibn Manzûr 1998 [XIII^e s])
- ▶ *mahalla* : « *al-manzil* [endroit où l'on descend, où l'on séjourne, se fixe]. » (*al-Bustânî 1986 [1870])
- ▶ *mahalla* : « *Manzil al-hulûl* [lieu d'installation]. » (**Al-Munjid fi-l-lugha wa-l-â'lâm* 1986 [1925])
- ▶ *mahalla* : « *Mujtama' sakanî* [communauté résidentielle] délimitée [*mahdûd*] à l'intérieur d'une ville, *hayy*. » (**Al-Munjid fi-l-lugha al-'arabiyya al-mu'âsira* 2001)

On peut faire l'hypothèse que c'est à une influence ottomane que le mot *mahalla* doit l'élargissement du champ de ses significations à un registre urbain pour désigner une localité ou un quartier de ville, et il est alors dans cet emploi synonyme de *hâra* (Égypte, Proche-Orient) et de *hawma* (Maghreb). Son usage dans cette dernière acception est toutefois de moins en moins fréquent.

Le terme provient de la racine *HLL* à partir de laquelle est construit le verbe *halla-yahullu* ou *yahillu*, avec le sens « arriver ; arriver à échéance ; échoir ; prendre place ; camper ; s'installer » (*Reig 1983). Le mot *mahalla* dispose de la morphologie caractéristique des noms de lieu [*ism makân*] : le préfixe *ma*, auquel est ajouté le nom d'action. Il s'agit donc bien de façon générique du lieu où l'on stationne et, plus précisément, du campement. On peut noter également que la même racine est à l'origine du verbe *halla-yahillu* : défaire un nœud, des bagages, etc., délier, d'où l'expression égyptienne *hall mushkila* : « délier », résoudre un problème. Ainsi, selon un cheminement sémantique séduisant mais difficile à attester – même si Charles Pellat accrédite cette interprétation en considérant *mahalla* comme le nom de lieu du verbe *halla*, *yahillu* : défaire, dénouer (Pellat 1986) –, *mahalla*, aurait pu, dans les premiers temps de son emploi, désigner le lieu où l'on défait les liens, et l'on pense dans ce contexte aux cordages qui retiennent les effets et les marchandises sur les animaux.

Endroit où l'on arrive et/ou place où l'on défait les liens, ce qui n'est pas très différent, il n'en demeure pas moins que *mahalla* a conservé au Maghreb ce sens originel de campement, en y ajoutant une forte connotation militaire.

On trouve une extension de ce sens dans la Tunisie des Hafside (XIII^e-XVI^e siècle) où le *bey al-amhal* [le bey des camps] dirige la *mahalla* (prononcé *mhalla*) qui est une « colonne militaire » – Charles Pellat emploie l'expression de « camp volant » (1986) – conduite à partir de la fin du XVIII^e siècle par l'héritier présomptif du bey (Hénia 1980 : 204-208). Ainsi, dans le Jérid, « sous les beys de Tunis, la *mhalla* qui vient prélever l'impôt sera toujours associée aux cavaliers arabes, Drid [...] ou Hammema » (Puig 2003 : 39). Dans le Maroc précolonial, la *mhalla* constituait un instrument de gouvernement similaire. Toutefois, le terme aurait eu une application urbaine au Maghreb pour désigner les quartiers juifs nommés *mallâh*, si l'on considère, comme le fait Dozy, que ce dernier est une métabase de *mahalla* (Pellat 1986).

Il n'en reste pas moins qu'il revêt au Machreq une coloration bien plus urbaine dont on peut se demander si elle n'était pas annoncée par ce qui pourrait se lire comme une référence à la sédentarité faite par Ibn Manzûr en explication du verbe *halla* (*bil-makân*), *nuzûl al-qawm bi-mahalla wa huwa naqid al-irtihâl* : « s'établir en un lieu », « station, fixation des personnes en un lieu et cela est le contraire du déplacement » (*Ibn Manzûr 1998 [XIII^e s.]).

Il semble que le mot ait voyagé par la suite et selon les rédacteurs (anonymes) de la notice *mahalla* de l'*Encyclopédie de l'Islam*, le terme est courant dans le langage administratif des Ottomans pour désigner un quartier de ville : « Telles qu'elles sont énumérées par les registres ottomans, les *mahalles* sont de diverses sortes, mais, d'une façon caractéristique, elles

étaient constituées par une communauté religieuse groupée autour de sa mosquée (de son église ou de sa synagogue) et conduite par son chef religieux. » Les rédacteurs de la notice ajoutent que « souvent les *mahalles* portent des noms ethniques ou confessionnels, par exemple : *mahalle* des Kurdes, des Turcomans, des Chrétiens, des Juifs [...] » (« Mahalla » 1986 : 1213). Il s'agit donc dans ce contexte d'« une communauté résidentielle » (**Al-Munjid...* 2001). Le mot existe en persan et en ourdou (Pellat 1986) et se retrouve jusqu'à nos jours dans les pays d'Asie centrale et dans l'Inde du Nord pour désigner une unité sociale et spatiale. En Ouzbékistan, la *mahallya* (*mahalla*) constituait, avant la période soviétique, une institution sociale autonome fondée sur les liens familiaux et religieux. Depuis l'indépendance, le mot fait l'objet d'une redéfinition contemporaine au service de la reconstruction d'un imaginaire national (Petric 2004).

Dans le lexique urbain des villes arabes orientales, *mahalla* désignait donc un quartier d'habitation doté d'une certaine historicité et d'une dimension communautaire. Dans la ville arabe de l'époque ottomane, un « lacin complexe de rues étroites, tortueuses, se terminant souvent en cul-de-sac » signale des « quartiers de résidence plus ou moins fermés et, en général, populaires (*hawma* en Afrique du Nord, *hâra* en Égypte et à Damas, *mahalla* à Alep) qui sont une des caractéristiques de la ville arabe » (Raymond 1998 : 80).

L'usage du terme au Liban est complexe. Robert Saliba indique qu'il fut remplacé par *hayy* et *shâri'* entre 1880 et 1920 pour les districts *extra-muros* (1998 : 12). Cela plaide pour une interprétation du mot comme désignant ici une « localité » – même si *balda* est plus fréquent –, laquelle, une fois rattrapée par la croissance de la ville, passerait au statut de *quartier*. D'ailleurs, la même racine se décline en *mahallî* [local]. Cette traduction par « localité » est celle que propose May Davie à propos de l'agglomération beyrouthine du XIX^e siècle : « au tournant du siècle suivant, quelques maisons regroupées au sud-ouest, à proximité du *mazâr* [lieu de pèlerinage] de Mâr Ilyâs Btîna, semblaient former l'embryon d'une agglomération à l'endroit de ce qui allait devenir plus tard la *mahallat* (localité) al Mousaytbah » (1996 : 30). Cet emploi a subsisté en Égypte en se fixant sous une forme toponymique : une traduction envisageable du nom de la ville de *Mahalla* al-Kubra située dans le Delta serait « la grande localité » ou la « grande ville ». On compte ainsi dans ce pays de très nombreux villages ou villes dont *mahalla* constitue le premier élément du toponyme, suivi d'un nom ou d'un adjectif (Pellat 1986). Le terme n'y est connu que sous cet emploi des locuteurs contemporains.

Au Liban, il était également en usage *intra-muros* et il constitua durant la présence ottomane une unité spatiale urbaine insérée dans les remparts qui définissaient la ville. Ainsi, « les murs marquaient [...] les limites d'un statut juridique propre au rectangle bâti et subdivisé en unités administra-

tives et économiques : *mahallat* (quartier), *hârat* (sous-quartier), *zouqâq* (impasse ou ruelle), *soûq* (marché) ou *sâhat* (place publique) » (Davie 1996 : 20). Le même auteur ajoute ailleurs que les chefs de quartier étaient appelés *chouyoukh al-harat* ou *chouyoukh al-mahallat* et donne la liste des « *mahallat* de Bayrouth al-Qadimat – l'ancienne Beyrouth – ayant survécu jusqu'à la fin du XIX^e siècle » (2001 : 23). L'usage vernaculaire du terme pour désigner un quartier est attesté par le dictionnaire des dialectes proche-orientaux au milieu du XX^e siècle (*Barthélemy 1935-1954).

De nos jours, le lexique administratif a gardé trace du mot *mahalla* qui constitue une unité urbaine d'état civil. Ainsi sur les cartes d'identité, afin de renseigner l'origine familiale du détenteur – car outre le lieu de naissance doit figurer le village ou le quartier dont est originaire le chef de famille –, est portée la mention : *mahalla aw qarya...*, que l'on pourrait traduire par « localité-quartier ou village ». Les bureaux des *mukhtar-s* [chefs de quartier] à Beyrouth et dans d'autres villes sont régulièrement signalés par la mention *mukhtar mahalla...*, suivie du nom du quartier, par exemple *mukhtar mahallat Ashrafiyyé* [*mukhtar* de la *mahalla* d'Ashrafiyyé], mais les dénominations ne sont pas fixées et l'on trouve dans ce même contexte aussi bien *hayy* [quartier] que *mintaqâ* [secteur] ! À Alep, *mahalla* (prononcé *mahallé*) n'est en usage que dans la langue administrative et semble bien avoir disparu de la langue vernaculaire.

Pour certains Beyrouthins nés avant la guerre, la notion aujourd'hui tombée en désuétude dans le parler urbain rappelle les toponymies de l'enfance où *mahalla* désignait un *pâté de maisons*, un *microquartier*, une *place* avec quelques *rues* contiguës. C'est cet emploi que l'on retrouve dans la seule légende mentionnant le mot dans une recension de photographies et de cartes de Beyrouth de 1875 à 1975 : « *Mahallat* Bab Idris au début du XX^e siècle » (*Bîrût, 1875-1975* 1977 : 32).

Les nombreux voyages de ce mot, du Maghreb à l'actuelle Turquie, à la Perse, l'Asie centrale et l'Inde, et la multiplicité historique de ses emplois en font la richesse. Si, pour la plus grande majorité des locuteurs de l'arabe, *mahalla* n'est pas le terme qu'ils prononceraient spontanément pour dire *quartier*, il conserve au Bilad al-Sham (Syrie-Liban-Palestine) une connotation administrative, voire littéraire, en tout cas historique. Cela témoigne peut-être de l'évolution d'un mot qui, désormais, tend à appartenir davantage aux livres d'histoire et aux divisions spatiales surplombantes qu'aux parlars contemporains.

Nicolas Puig

• Voir : *hâra* (ar), *hayy* (ar) ; *bairro* (po), *barrio* (es), *neighbourhood* (an), *quartier* (fr), *quartiere* (it), *rajon* (ru), *Viertel* (al)

Références : *Bîrût, 1875-1975, Kha'it wa sûwar* [Beyrouth, 1875-1975, cartes et photos], 1977, Beyrouth, Jâmi'a Bîrût al-'arabiyya • Davie, May, 1996, *Beyrouth*

et ses faubourgs (1840-1940), une intégration inachevée, Beyrouth, CER-MOC • —, 2001, *Beyrouth, 1825-1975, un siècle et demi d'urbanisme*, Beyrouth, Publications de l'Ordre des ingénieurs et architectes de Beyrouth • Hénia, Abdelhamid, 1980, *Le Jérid : ses rapports avec le Beylik de Tunis (1676-1840)*, Tunis, Publications de l'École normale supérieure de Tunis • Pellat, Charles, 1986, « Mahalla », *Encyclopédie de l'Islam*, Leyde-Paris, Brill-Maisonneuve & Larose • Petric, Boris, 2004, « La mahalla vecteur de construction d'un imaginaire national dans l'Ouzbékistan postsoviétique », *Cemoti*, 33 (en ligne 01/04/2004, <http://cemoti.revues.org/document733.html> [consult. 07/05/2007]) • Puig, Nicolas, 2003, *Bédouins sédentarisés et société citadine à Tozeur (Sud-Ouest tunisien)*, Paris, Karthala-Institut de recherche sur le Maghreb contemporain • Raymond, André, 1998, *La Ville arabe, Alep, à l'époque ottomane (xv^e-xviii^e siècle)*, Damas, Institut français de Damas • Saliba, Robert, 1998, *Beirut 1920-1940, Domestic Architecture Between Tradition and Modernity*, Beyrouth, The Order of Engineers and Architects.

maison (pl. maisons)

français France, nom fém.

Définitions

- ▶ *maison* : « Logis, demeure, habitation ; lieu où l'on se peut retirer, & mettre à couvert son bien & sa personne des injures du temps. *Domus, aedes, mansio*. On bâtit les maisons de pierre de taille, de moilon, de brique ou de charpente. Il est défendu de faire des maisons à plus de quatre étages carrés. » (**Dictionnaire de Trévoux* 1743)
- ▶ *maison* : « Vient du latin *mansio, mansionis* : habitation. Le mot est devenu le terme général qui exprime toute espèce d'habitation. Il n'y a point de mot en architecture qui comprenne autant de notions variées, parce qu'il n'y a rien, dans le fait, de plus divers que ce qu'on appelle une maison, considérée selon la différence des temps, des pays, des climats, des âges de la société, des formes de la civilisation, des marges domestiques. » (Quatremère de Quincy 1832, 3)
- ▶ *maison* : « Habitation fixe, destinée à une occupation longue, et dont la structure distingue la fonction de couverture (toit) et la fonction de support et d'isolation (murs). [...] elle s'oppose ainsi aux campements des peuples nomades. » (Leclerc et Tarrête 1988 : 678)
- ▶ *maison* : « 1. Bâtiment d'habitation [...]. 2. Habitation, logement (qu'il s'agisse ou non d'un bâtiment entier) [...]. 3. L'intérieur d'une maison ou d'un appartement, son aménagement. » (**Petit Robert* 1981)

La ville est, selon le dictionnaire de Furetière (*1690), « un assemblage de plusieurs *maisons* disposées par rues & renfermées d'une clôture commune » : ainsi *maison* désigne-t-il tant l'ensemble des habitations de l'homme (Viollet-le-Duc 1875, 5 : 246) que de nombreux bâtiments servant les vocations administratives, commerciales, religieuses et culturelles de la ville. Le mot comporterait d'ailleurs « trop de développements pour